
De: Johanne Bock [regie@expresso.qc.ca]

Envoyé: 20 novembre 2003 10:39

À: Danielle.Dallaire@bape.gouv.qc.ca

Objet: Re: Suivi des demandes

Bonjour Mme Dallaire,

En réponse à votre question, nous confirmons que les boues sont utilisées comme matériel de recouvrement. On fait sécher les boues sur le terrain et on le mélange avec le sable.

Salutations.

Johanne Bock
Directrice générale R.I.D.R.